

JEAN BOUTIER

**De l'académie royale de Lunéville à  
l' "Accademia dei nobili" de Florence.  
Milieux intellectuels et transferts culturels  
au début de la Régence**

A stampa in

*Il Granducato di Toscana e i Lorena nel secolo XVIII*. Incontro internazionale di studio, Firenze, 22-24 settembre 1994, éd. Alessandra Contini et Maria Grazia Parri, Florence, Olschki, 1999, p. 327-353.

---

Distribuito in formato digitale da  
«Storia di Firenze. Il portale per la storia della città»  
<<http://www.storiadifirenze.org>>

Colloque "Il Granducato di Toscana e i Lorena"  
 Florence, 23 septembre 1994

Jean Boutier  
**De l'académie royale de Lunéville  
 à l' "Accademia dei nobili" de Florence.  
 Milieux intellectuels et transferts culturels  
 au début de la Régence\***

1. Dans l'un des tout premiers numéros de ses Novelle Letterarie, daté de janvier 1740, Giovanni Lami annonce l'ouverture à Florence d'une nouvelle académie pour jeunes nobles : "Il dì primo del corrente mese di Gennaio si aperse in questa città l'Accademia dei Nobili trasferitavi di Nansì per ordine del Nostro Real Sovrano, nella quale hanno già cominciato a leggere le scienze, e professare le arti, i diversi Maestri, che sono stati eletti a questo effetto, cioè di Matematica, d'Ius Pubblico, d'Istoria, di Fortificazioni, di Fisica, di Cavallerizza, Scherma, Ballo, Lingua Franzese, Italiana, e Tedesca. Si spera che vi concorrerà la Nobiltà di diverse Nazioni straniere, atteso lo splendido trattamento, e la comodità di esercitarsi con tutta la perfezione nelle arti cavalleresche. Si dara per l'avvenire più distinto ragguaglio della costituzione e regolamento della medesima."<sup>1</sup> L'annonce peut a priori étonner puisque Florence, depuis 1689, était déjà dotée d'une institution semblable ; certes, celle-ci avait connu depuis quelques années des difficultés financières, mais elle n'avait pas pour autant fermé ses portes<sup>2</sup>. Cette "ouverture" est en fait l'une des nombreuses conséquences de l'arrivée d'un nouveau souverain en Toscane, qui entend non seulement gouverner, mais aussi installer dans la capitale toscane une partie de sa Maison et des personnes qui l'entourent. C'est ainsi qu'est transférée à Florence l'académie de Lunéville, créée par le duc Léopold de Lorraine en 1699, soit dix ans après celle de Florence<sup>3</sup> ; après une période d'alternance, au gré des circonstances politiques, entre Lunéville et Nancy, elle était installée depuis

---

\* Je tiens particulièrement à remercier Alessandra Contini et André Courbet pour les importantes informations qu'ils m'ont très généreusement communiquées.

<sup>1</sup> Novelle Letterarie, I, n°4, 22 janvier 1740, col. 49 ; l'information est signalée par Giuseppe Gasperoni, "Di alcune fonti essenziali per la storia della cultura in Toscana nel secolo XVIII", Atti della Società Colombaria fiorentina, XIII-XV, 1934-1937, p. 120. Quelques semaines plus tard, les Novelle Letterarie confirment que les professeurs ont "incominciato le loro lezioni", Novelle Letterarie, I, n°10, 4 mars 1740, col. 150.

<sup>2</sup> Cf. Jean Boutier, "L' « Accademia dei Nobili » di Firenze. Sociabilità ed educazione dei giovani nobili negli anni di Cosimo III", in La Toscana di Cosimo III. Atti del convegno Pisa-San Domenico di Fiesole (FI) 4-5 giugno 1990, a cura di F. Angiolini, V. Becagli, M. Verga, Florence, EDIFIR, 1993, p. 205-224.

<sup>3</sup> Règlement pour l'Académie qui sera établie à Nancy, capitale de la Lorraine, le mois de may de la présente année 1699, imprimé, 4 p., Bibliothèque municipale de Nancy, ms. 392, f°s 60-61.

1725 dans l'Hôtel des Pages de Lunéville, et était dirigée depuis 1730 par le baron Ulrich von Schack<sup>4</sup>.

Au lendemain des préliminaires de Vienne, signés en avril 1736, le duc François-Étienne entreprend de déplacer sa maison à Bruxelles, ainsi que son académie noble<sup>5</sup>. Le transfert est loin d'être immédiat, puisque la convention qui fixe les conditions de la cession de la Lorraine n'est signée que le 28 août 1736, et que François Etienne fait traîner la cession de la Lorraine elle-même jusqu'en février 1737<sup>6</sup>. Si le projet de déplacement de l'académie de Nancy à Bruxelles existe bel et bien dès 1736<sup>7</sup>, aucun témoignage en revanche ne nous est parvenu sur l'ouverture de l'académie royale à Bruxelles, où une académie existait, plus ou moins régulièrement, depuis le début du XVIIIe siècle, jusqu'à sa stabilisation en 1671<sup>8</sup>. Quelques mois plus tard, en juillet 1737, arrive la nouvelle de la mort de Jean-Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane ; François-Étienne prend alors rapidement les dispositions pour prendre possession de son nouvel état et, d'Anvers, fait envoyer à Livourne ses bagages ; le personnel de la Maison ne tarde pas à suivre. Le cabinet de physique de Lunéville est ainsi placé dans une salle du palais Pitti<sup>9</sup> ; la bibliothèque ducale part aussi –en partie du moins– pour la

<sup>4</sup> Norbert Conrads, Ritterakademien der frühen Neuzeit. Bildung als Standesprivileg im 16. und 17. Jahrhundert, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1982, p. 227-230.

<sup>5</sup> Charles VI avait promis, dès mars 1736, le gouvernement des Pays-Bas autrichiens au duc François III de Lorraine, qui l'aurait exercé en attendant sa prise de possession en Toscane : L. Bittner, Chronologisches Verzeichnis der österreichischen Staatsverträge, Vienne, 1903, I, p. 158, cité par Henri Pirenne, Histoire de Belgique, Bruxelles, H. Lamartin, I, 1920, p. 244. L'exercice d'une telle charge paraît toutefois peu probable, malgré ce qu'affirme Hubert Collin ("François Etienne, dernier duc de Lorraine (1729-1737) et premier empereur de la maison de Lorraine-Habsbourg (1745-1765)", in Jean-Paul Bled, Eugène Faucher, René Taveneaux (éd.), Les Habsbourg et la Lorraine. Actes du colloque international, Nancy, 22-24 mai 1987, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988, p. 154), puisque l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas depuis octobre 1724, ne décède qu'en août 1741. François-Etienne nommé aussitôt, dès septembre 1741, son frère Charles gouverneur des Pays-Bas, charge qu'il n'occupera qu'en mars 1744 : Marcello Verga, Da « cittadini » a « nobili ». Lotta politica e riforma delle istituzioni nella Toscana di Francesco Stefano, Milan, 1990, p. 66, note 136.

<sup>6</sup> Lucien Bély, Les relations internationales en Europe, XVIIe-XVIIIe siècles, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 478-479.

<sup>7</sup> Deux documents, conservés aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais arch. M.-et-M.), 3 F 276, n°16-17, font référence à l'académie royale de Bruxelles ; l'un d'eux, daté 1736, montre que le projet de transfert accompagne sans retard le projet politique de mars 1736.

<sup>8</sup> Une première académie est créée à Bruxelles dès 1611 : Alexandre Henne et Alphonse Wauters, Histoire de la ville de Bruxelles, Bruxelles, 1845, rééd. Bruxelles, Ed. Culture et Civilisation, 1969, t. 4, p. 7 ; N. Conrad, op. cit., p. 225-227. L'académie de Bruxelles, qui fonctionne encore dans les années 1760, a peut être fermé ses portes dans les années 1770, son bâtiment étant vendu en 1777 : Bruxelles, Archives Générales du Royaume de Belgique, Chambre des Comptes, registres, n°470. Certains documents appellent toutefois l'académie de l'ancien duc de Lorraine "académie de Bruxelles" : par exemple, ASF, Reggenza 186, "Belle arti", n°87, s.d.

<sup>9</sup> Dom Augustin Calmet, Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois évêchés, dans l'archevêché de Trêves, dans le duché de Luxembourg..., Nancy, 1751, col. 997.

Toscane, et est jointe à celle des grands-ducs Médicis<sup>10</sup>. Dès septembre 1737, Richecourt s'informe où pourrait être logée l'académie venue de Lorraine. Un rapport du marquis Bartolommei et du comte Ginori propose de l'installer dans le casino de Saint-Marc, qui abritait depuis de longues années la "cavallerizza" du grand-duc<sup>11</sup>. "L'académie de V. A. R. pouvant venir dans peu et le casino semblant une maison faite exprès, écrit alors Richecourt, je fais travailler au plan de cette maison telle qu'elle est, et des changements qu'il seroit nécessaire d'y faire pour y placer l'Académie, ce qui sera peu considérable."<sup>12</sup> Un rapport détaillé adressé quelques jours plus tard à François-Étienne précise en effet la situation des bâtiments. Ils présentent une façade à l'architecture "très noble" ; une grande cour, à l'intérieur, conduit vers deux manèges, l'un couvert, l'autre à l'air libre ; sur l'aile du côté, s'élève un théâtre construit par l' "Accademia del casino dei nobili di San Marco", sous la protection du prince Francesco Maria de Médicis<sup>13</sup>. Les appartements destinés aux "académistes" répondent bien aux besoins : ils comportent une petite antichambre, une chambre et un cabinet ou garde-robe. En plus des plans actuels, Richecourt adresse les projets de transformations nécessaires pour répondre aux désirs de François-Étienne de loger à la fois le grand-maître et trente cavaliers<sup>14</sup>.

La réalisation ne traîne pas. Le 22 novembre, le prince de Craon est nommé grand-écuyer de l'Académie ("cavallerizzo maggiore")<sup>15</sup> et le baron d'Eisemberg, écuyer, et nouveau directeur de l'académie de Florence, arrive le 2 décembre 1737, avec sa famille et trente chevaux de manège, ainsi que le maître d'armes, Jean-Baptiste Vernesson de Liancourt<sup>16</sup>, et le professeur de physique expérimentale, Philippe Vayringe<sup>17</sup>. Pour presser l'installation, Richecourt rappelle alors au grand-duc le prestige actuel de l'académie de Florence. "Tout concourt à rendre l'académie de Florence la plus célèbre de l'Europe, les choses précieuses que l'on y voit y a toujours

---

<sup>10</sup> Barthélemy Mesny, Mémoire abrégé de la vie de Mr. Valentin Jamerai Duval, cy-devant professeur d'histoire à l'académie royale de Lunéville fondée par le feu duc Léopold premier, duc de Lorraine et de Bar, etc., Florence, Allegrini, 1777, p. 34. Un sincère remerciement à Vieri Becagli qui m'a permis de consulter son exemplaire de ce très rare ouvrage.

<sup>11</sup> La mention de la "cavallerizza" grandducale figure, par exemple, sur le plan de Florence de Ferdinando Ruggeri, 1731 (reproduit in Attilio Mori et Giuseppe Boffito, Firenze nelle vedute e nelle piante. Studio storico-topografico-cartografico, Florence, 1926, entre les p. 80 et 81).

<sup>12</sup> ASF, Reggenza 12, f°5, 10 septembre 1737. Ces préoccupations, dès septembre 1737, infirment l'affirmation de Henry Poulet qui donne à Valentin Jameray-Duval la paternité de l'académie des nobles florentine : "Les Lorrains à Florence. François de Lorraine, grand-duc de Toscane, et le ministère lorrain (1737-1757)", Revue lorraine illustrée, 1909, p. 142.

<sup>13</sup> ASF, Istituto e Accademia dei nobili, 17, Ricordi della conversazione del casino di S. Marco.

<sup>14</sup> ASF, Reggenza 12, f°60-61, avec les plans (sans doute, 17 septembre 1737).

<sup>15</sup> Florence, Biblioteca Nazionale Centrale (désormais BNCf), ms., II, III, 457, Alessandro Squarcialupi, Diario storico, f°123ro.

<sup>16</sup> Le nom exact du "sieur Liancourt" figure in Zoltan Harsany, La cour de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1698-1729), Paris, 1938, p. 409.

<sup>17</sup> ASF, Reggenza 171, f°188vo, 191vo, 3 décembre 1737.

attiré les étrangers; j'y ai vu depuis trois mois plus de vingt seigneurs anglois, il y en a ce qu'on m'assure bon nombre à Livourne, à Lucques et dans les villes voisines qui n'attendent que l'établissement de l'académie pour s'y rendre. Je ne vois pas où la noblesse du Milanais et de l'état du pape pourroit trouver mieux, les académies qui sont dans les différentes villes qui nous environnent, et je n'en excepte pas Rome, sont misérables et les écuyers qui les tiennent sans aucune réputation."<sup>18</sup>

En mars, un devis de 35 700 livres est établi pour construire un manège dans le casino de Saint-Marc, et pour agrandir l'écurie<sup>19</sup>. Le grand-duc se préoccupe alors de l'organisation institutionnelle et matérielle de la nouvelle académie. "Notre intention étant de faire fleurir l'Accademie, que nous avons fait transférer à Florence, autant qu'il sera possible, et plusieurs jeunes gens demandant déjà d'y entrer, il faut penser aux réglemens nécessaires pour les Accadémistes, tant à l'égard de chaque maître que de leur table, logement, etc. ce qui dépend de la connoissance du local, et ne peut être réglé icy, que sur les avis qu'on aura du conseil [de régence]."<sup>20</sup> C'est le comte de Richécourt et le comte Carlo Ginori qui en prennent la charge, au moment où François-Étienne décide de déplacer l'ancienne académie et le théâtre des nobles hors du casino de Saint-Marc, en attendant de le reloger ailleurs<sup>21</sup>. L'opération se révèle en fait assez simple : le Conseil "a trouvé qu'il n'y avoit rien à ajouter au règlement qu'il avoit plu à S.A.R. de faire pour son academie en Lorraine, lequel contient en peu de mots, tout ce qui peut concourir au maintien de l'ordre et de la discipline..." ; seul le privilège qu'avaient les Florentins, dans l'ancienne académie, de payer moins cher que les étrangers est ajouté<sup>22</sup>. Le projet convient à l'évidence au prince puisqu'il le renvoie le 3 mai, signé de sa main, après n'avoir "fait corriger que quelques mots"<sup>23</sup>. Le règlement définitif est imprimé en français et en italien<sup>24</sup>. L'académie apparaît dès lors prête à ouvrir ses portes.

<sup>18</sup> ASF, Reggenza 171, f°191ro-vo, 3 décembre 1737.

<sup>19</sup> ASF, Reggenza 171, f°261-271, 11 mars 1738.

<sup>20</sup> ASF, Reggenza 99, dépêche de François-Étienne, 12 mars 1738, §6.

<sup>21</sup> ASF, Reggenza 99, conseil du 12 mars 1738, §7 ; Reggenza 41, 1er avril 1738, n°1, §10, 12 ; Istituto e Accademia dei nobili, 30, p. 1 et 17 (en 1761, le nouveau théâtre de l'academie, devenue depuis 1744 "Accademia degl'Affinati", n'est toujours pas construit).

<sup>22</sup> ASF, Reggenza 13, f°234, avril 1738. La confrontation de ce règlement avec celui en vigueur à Lunéville au lendemain de la réforme faite par François III de Lorraine corrobore les indications de la correspondance entre François-Étienne et ses ministres à Florence : la principale adaptation est liée à une modification du dispositif institutionnel qui a remplacé le "gouverneur" de l'académie de Lunéville par un "directeur", assisté d'un grand-écuyer : Arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, n°9 (à la main, daté 1731). Cette division des tâches était d'ailleurs souhaitée dès 1730 à Lunéville : "Il est bon de separer cet employ [gouverneur, ou directeur] de celui d'ecuyer", arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, pièce 11 (1730).

<sup>23</sup> ASF, Reggenza 99, lettre de François-Étienne, 3 mai 1738.

<sup>24</sup> ASF, Reggenza 41, 17 mai 1738, n°2, § 4. Un exemplaire imprimé se trouve in ASF, Reggenza 13, f°s 236-237 ; les textes en français et en italien se font face, sur deux colonnes.

Or l'ouverture n'a lieu que près de dix-huit mois plus tard, le 2 janvier 1740. Les archives sont étrangement silencieuses sur les problèmes et difficultés qui ont causé ce retard. Dans un premier temps, il est probable que le manège est rapidement entré en fonctionnement. "La chaleur qui est excessive dans ces temps cy, note le prince de Craon en août 1738, a fait cesser les exercices de l'Académie ; on y promène les chevaux de grand matin."<sup>25</sup> Mais le règlement qui a été établi, en reprenant presque à l'identique celui de Lunéville, semble poser quelques problèmes, puisque, durant l'été 1739, le prince de Craon, dans une lettre au grand-duc, fait allusion "au nouveau règlement que [Votre Altesse Royale] m'a envoyé" ; il espère que, après les chaleurs de l'été et la période de la villégiature, en septembre-octobre, les jeunes nobles florentins fréquenteront nombreux l'Académie<sup>26</sup>. Aucune précision n'est donnée sur ce nouveau règlement : faut-il penser que le premier règlement a été modifié, à moins que, puisque le premier concernait plus particulièrement le fonctionnement de l'internat et la vie quotidienne des académistes, un autre règlement ne fût nécessaire pour préciser les programmes et le déroulement des études. Les difficultés trouvent sans doute rapidement leur solution puisque, à la fin d'octobre, Craon annonce que "tout est disposé pour recevoir les académistes" ; un traiteur a été trouvé pour avancer batteries de cuisines, vaisselle et linge, et le corps professoral est presque au complet<sup>27</sup>.

2. L'académie désormais prête à fonctionner est à la fois un lieu d'hébergement des jeunes nobles étrangers de passage qui y viennent effectuer leur exercices et un lieu d'enseignement. A suivre la présentation qu'en donne en janvier 1740 Giovanni Lami dans son journal, on y "enseigne" les sciences et on y "professe" les arts ; plus exactement, trois ensembles de disciplines, à savoir les mathématiques, la physique et la technique des fortifications d'une part, le droit public, l'histoire, les langues françaises, italiennes et allemandes d'autre part, enfin l'équitation, l'escrime et la danse. Lami en fait anticipe largement sur les réalités : il n'y a pas encore de cours de mathématiques et de fortifications, et les langues françaises et allemandes ne sont pas pour l'instant enseignées. Les discussions qui avaient suivi le transfert de l'académie de Lunéville avaient certes souligné certaines lacunes<sup>28</sup> : le professeur de mathématiques —qui existait par ailleurs à Lunéville<sup>29</sup>— "est extrêmement nécessaire [...]. Il pourra former, en même temps qu'il servira à l'académie, des sujets icy qui pourront estre utiles au service de V.A.R." ; l'avocat Giuseppe Ermenegildo Marmi, professeur de mathématiques au "studio" de Florence, qui avait remplacé l'abbé Jacopo Panzini à

<sup>25</sup> ASF, Reggenza 171, f° 355ro, lettre du prince de Craon, 5 août 1738.

<sup>26</sup> ASF, Reggenza 171, f° 446ro-vo, lettre du prince de Craon, 21 juillet 1739.

<sup>27</sup> ASF, Reggenza 171, f° 472vo-473ro, lettre du prince de Craon, 28 octobre 1739.

<sup>28</sup> ASF, Reggenza 12, f° 228ro (décembre 1737 ?).

<sup>29</sup> Arch. dép. M.-et-M., B 1715 et 1756, gages des professeurs, 1731, 1735.

l'ancienne académie des nobles en mai 1737, est rapidement nommé à la nouvelle académie, sans doute durant l'été 1740<sup>30</sup>. Seconde lacune alors diagnostiquée : un professeur de droit romain, qui serait "très utile par rapport aux allemands et aux italiens", pourrait être pris parmi les enseignants de l'université de Pise<sup>31</sup>. Le souhait n'est pas suivi de réalisation.

Confrontée aux 12 disciplines proposées aux académistes à Florence à la fin du XVIIIe siècle, ou aux 13 de Lunéville en 1730-1731, la nouvelle académie florentine se présente sous un jour modeste : sans cours de géographie, d'architecture ou de langue allemande, son programme, avec seulement 8 disciplines proposées à partir de 1740-1741, semble caractériser une académie au rabais, en position défavorable par rapport à quelques autres académies concurrentes.

Si la première académie des nobles de Florence, dans les années 1690, offrait un enseignement très complet, il en était de même de celle de Lunéville telle que l'avait redéfinie la réforme de François III de Lorraine et son règlement du 15 novembre 1730<sup>32</sup>. Le manque d'ambition de la seconde académie florentine est encore plus visible à l'examen du corps enseignant : elle ne comprend que 4 ou 5 professeurs, contre 8 à Lunéville en 1735<sup>33</sup>, et une douzaine dans les années 1690-1695 à Florence.

### Les enseignements aux académies de Florence, Lunéville et Florence

(a = programmés ; b = effectifs)<sup>34</sup>

	Florence 1690	Lunéville 1730	Florence 1740	
	b	a	a	b
histoire	X	X	X	X
antiquités romaines		X		
géographie	X	X		
morale	X			

<sup>30</sup> ASF, Istituto e Accademia dei nobili, 31, f°18; Reggenza 99, lettre de Marmi au grand-duc, s. d. (vers novembre 1740).

<sup>31</sup> ASF, Reggenza 12, f° 228ro (décembre 1737 ?).

<sup>32</sup> A son accession au trône, François III de Lorraine avait nommé, le 15 novembre 1730, un nouveau gouverneur de l'académie, le baron Ulrich de Schak, dans le but de "retablir son academie" : Maurice Dumontier, "Académistes et cadets en Lorraine", Le Pays Lorrain. Journal de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, XLIV, 1963, p. 128. A cette occasion, un nouveau règlement est rédigé : Arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, pièces 2 et 10 (manuscrits), pièce 10 (imprimé).

<sup>33</sup> Arch. dép. M.-et-M., B 1756.

<sup>34</sup> Pour les enseignements à l'académie de Florence dans les années 1691-1695, ASF, Istituto e Accademia dei nobili, 17, 2 avril 1691 (salaires pour 1691), 13, p. 213 (salaires pour 1694), p. 339 (salaires pour 1695), p. 398 (salaires pour 1696). Le programme d'enseignement est loin d'être complet dès le début : le lecteur d'"Instituta et jus civile" n'apparaît qu'en juillet 1691 (ibid., 31, p. 18), celui d'histoire qu'en 1695 (ibid., 13, p. 316) ; pour celle de Lunéville en 1730-1735 : Arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, pièces 9 et 11, B 1756. Pour Florence en 1740, cf. la note 1 et l'annexe en fin de cette étude.

mathématiques	X	X	X	X
philosophie expérimentale		X	X	X
architecture civile et militaire	X		X	
droit naturel		X		
droit civil	X	X		
droit public		X	X	X
dessin	X			
escrime	X	X	X	X
danse	X	X	X	X
allemand	X	X	X	
français	X	X	X	X
italien	X	X	X	X

Le dispositif pédagogique de l'académie florentine soulève alors deux questions importantes, l'une de type intellectuel, l'autre de type politique.

Dans les années 1730, la vie intellectuelle et scientifique florentine est marquée par un certain nombre d'innovations, qui affirment progressivement la rupture avec des pratiques antérieures, et les consolident à travers l'enseignement, comme la méthode expérimentale. Depuis 1731, Antonio Cocchi enseigne la médecine au Studio de Florence, ainsi que l'anatomie à l'hôpital de Santa Maria Nuova depuis 1736<sup>35</sup> ; G. Targioni Tozzetti enseigne la botanique depuis 1737<sup>36</sup>. L'académie des nobles, elle, reste fidèle à la tradition de l'éducation nobiliaire, dont le programme s'est progressivement fixé entre XVIe et XVIIe siècle, et que n'affectent pas pour l'instant les grandes transformations scientifiques en cours depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le cours de physique de Vayringe, nous y reviendrons, introduit toutefois dans un ensemble aux apparences stabilisées une rupture forte : avec lui, c'est le newtonianisme qui s'introduit dans la culture nobiliaire, avec discrétion mais sans ambiguïté.

L'ouverture d'une académie sous protection du souverain est une opération politique, au moins à deux titres. D'une part, l'académie est un instrument important de formation de la noblesse de l'état, noblesse qui se destine, naturellement, au service de son prince : c'est le but que s'était donnée l'académie florentine de 1689. D'autre part, l'académie est un outil de prestige entre les mains d'un prince : elle doit attirer les jeunes nobles étrangers qui, lors de leur "tour d'Europe", vont de cours en cours pour achever leur éducation et conforter un capital social dont ils doivent valoriser la dimension

<sup>35</sup> U. Baldini, "Cocchi (Antonio)", in *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, XXVI, 1982, p. 454, 458.

<sup>36</sup> Tiziano Arrigoni, *Uno scienziato nella Toscana del Settecento: Giovanni Targioni Tozzetti*, Florence, Gonnelli, 1987, p. 21.

internationale. Ce second aspect est très visible lors de la réorganisation, en 1730-1731, de l'académie de Lunéville. Ce n'est pas la qualité de l'accueil des pensionnaires — logement, la table...— qui est mis en avant, à Lunéville comme à Florence. En revanche, le choix des disciplines et le recrutement des enseignants sont souvent effectués à partir de leur capacité à attirer, ou à fixer, pour un temps long, les jeunes nobles étrangers de passage. A Lunéville, l'enseignement du droit public attire les "cavaliers allemands" ; la concurrence ici redoutée est celle de l'université de Pont-à-Mousson, qui risque de mettre en péril l'existence de l'académie de Lunéville en détournant la clientèle allemande. Les cavaliers étrangers ont aussi l'habitude, pour plus des deux-tiers d'entre eux, de prendre un "maître d'éloquence et de belles lettres" : la nomination d'un homme capable devrait donc permettre de "retenir à Lunéville" le plus longtemps possible les académistes de passage<sup>37</sup>. En 1737-1740, la question des jeunes nobles allemands en train d'effectuer leur "tour d'Italie"<sup>38</sup> s'est certes également posée à Florence : c'est pour eux, mais aussi pour les Italiens, que Richécourt a proposé d'ajouter un enseignement de droit romain et, pour l'école d'équitation, un maître de voltige, car "cet exercice est extrêmement à la mode en Italie"<sup>39</sup>. Un maître de voltige italien, Manucci, apparaît en effet sur les comptes à partir de 1740<sup>40</sup>, mais le droit romain ne sera jamais enseigné. La nouvelle position politique du grand-duc — désormais empereur— le conduit sans doute à considérer Florence différemment de Lunéville en 1730 : la cour est à Vienne, François-Étienne considère la Toscane plus sous un angle économique-financier que sous un angle strictement politique. L'académie ne doit pas coûter cher au souverain et donc rester de taille modeste ; si, finalement, elle devait peser trop lourdement sur les finances du prince, alors, elle doit disparaître.

3. Le transfert de l'académie de Lunéville à Florence a été une opération techniquement réussie. Pourtant, il apparaît très vite comme un échec grave : la nouvelle académie n'est pas acceptée par les Florentins. Echec relatif, si on la compare aux deux autres académies de jeunes nobles ouvertes à Florence, en 1689 d'une part, en 1761 de l'autre. Echec absolu, surtout : l'académie "lorraine" a-t-elle même réellement fonctionné à Florence ? A en croire le témoignage de Duval vingt ans plus tard, "il n'a plus été question, sur ce nouveau théâtre, de l'Académie de Lorraine, à l'exception de ce qui regarde le manège qui depuis a été transféré à Pise"<sup>41</sup>. Les notices des Novelle

---

<sup>37</sup> Arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, pièce 11, "Etat des maitres & autres personnes qui paroissent necessaires pour l'Accademie royale, avec les gages qu'on pourroit donner à chacun."

<sup>38</sup> Sur cette question, N. Conrads, op. cit., p. 265-272.

<sup>39</sup> ASF, Reggenza 12, f° 228ro (décembre 1737 ?).

<sup>40</sup> ASF, Depositeria generale Appendice 849, ruolo 1740.

<sup>41</sup> Lettre de Duval à Dom Calmet, Vienne, 22 mars 1760, in Friedrich Albert Von Koch (éd.), Œuvres de Valentin Jamerai Duval précédées des Mémoires sur sa vie, Saint-Petersbourg-Strasbourg, 1784, t. II, p. 287.

Letterarie indiquent pourtant sans ambiguïté que l'Académie a ouvert ses portes, et que l'enseignement a commencé. Mais combien de temps a-t-il réellement duré ?

Dès novembre 1739, le prince de Craon est inquiet de ne voir se présenter aucun florentin. Du "bon nombre d'Anglois" que Craon tente d'attirer, seul le fils du duc de Devonshire vient monter au manège ; les seuls autres présents dans les derniers mois de 1739, peu avant l'ouverture officielle, sont les deux fils du prince de Craon<sup>42</sup>. Au début de février, la situation —un mois après l'ouverture officielle— reste inchangée : "Il ne manque que des écoliers ; on n'a encore vu de florentins au manège que le marquis Tempi."<sup>43</sup> Quelques rares étrangers y ont pris leurs quartiers, comme le marquis Bonagrada (depuis le 5 janvier)<sup>44</sup> et le comte de Staremborg, qui s'est présenté au prince de Craon avec une lettre de recommandation du grand-duc en personne<sup>45</sup>. Ce dernier, fils du grand écuyer de l'Empereur, entend séjourner six mois à l'Académie<sup>46</sup>.

L'opération, dès le début, s'annonce difficile. Selon le résident français à Florence, à la fin de janvier 1740, l'académie "n'a pas encore pris grand crédit"<sup>47</sup>. Mais la situation ne s'améliore jamais. Si bien que le bilan que Craon dresse quatre ans plus tard est celui d'un échec désormais irréversible. "Je reconnais par une expérience de six ans que l'académie de Florence ne sera jamais fréquentée..."<sup>48</sup> La décision impériale tombe en janvier 1746 : "Comme jusqu'à présent l'académie de Florence n'a point été fréquentée, et que les gentilshommes de mes Etats n'ont point profité de toutes les aisances, et facilités, qui leur avoient été accordées lors de l'établissement, j'ai pris la résolution de faire passer à Pise le manège et le maître d'armes..."<sup>49</sup>. Le marquis Vincenzo Riccardi, sans doute en sa qualité de "soprintendente dello Scrittoio delle Possessioni", est chargé de l'installation du manège à Pise<sup>50</sup>. Quant à l'académie, au sens

<sup>42</sup> ASF, Reggenza 171, f°491vo, lettre du prince de Craon, 17 novembre 1739. Il s'agit probablement de William Cavendish, fils de William Cavendish, 3e duc de Devonshire.

<sup>43</sup> ASF, Reggenza 172, f°14, lettre du prince de Craon, 2 février 1740. Il s'agit certainement de Lodovico Tempi, fils du marquis Leonardo Tempi, né le 14 février 1721 : ASF, Deputazione sopra la nobiltà e cittadinanza toscane 17, ins. 13 ; Lodovico Tempi avait commencé ses "exercices" à l'ancienne académie des nobles de Florence, en mars 1735 : ASF, Istituto e Accademia dei nobili, 14, ins. 4. En juin 1741, Ottavio Manelli Galilei, qui avait déjà fréquenté l'ancienne académie en février 1734, fréquente lui aussi la nouvelle académie ; les deux certificats sont conservés in ASF, Manelli Galilei Riccardi 135, ins. 10, "Carte relative all'Accademia dell'Istituto de' Nobili della Città di Firenze" ; c'est un "accademico" âgé, puisqu'il est né en 1710 ; il est d'autre part proche de la nouvelle dynastie, puisqu'il sera nommé Chambellan de l'Empereur (cf. ASF, Manelli Galilei Riccardi 135, ins. 7).

<sup>44</sup> L'identification du personnage est incertaine : s'agirait-il du marquis G. B. Buondrata, de Rimini, qui devient en octobre 1740 l'un des associés de l'imprimerie de Giovanni Lami ? BNCf, Nuove accessioni 6, Ricordi d'azienda di Giovanni Lami, n°37, 22 octobre 1740.

<sup>45</sup> ASF, Reggenza 172, f°2 et 5vo, lettre du prince de Craon, 5 janvier 1740.

<sup>46</sup> Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris, Correspondance politique, Toscane, 91, f°120ro, lettre de Lorenzi, Florence, 23 janvier 1740.

<sup>47</sup> Archives du Ministère des Affaires étrangères, Paris, Correspondance politique, Toscane, 91, f°120ro, lettre de Lorenzi, Florence, 23 janvier 1740.

<sup>48</sup> ASF, Reggenza 172, f°295vo-296ro, lettre du prince de Craon, 7 juillet 1744.

<sup>49</sup> ASF, Reggenza 4, f°22vo, lettre du grand-duc au Conseil de Régence, 8 janvier 1746.

<sup>50</sup> ASF, Reggenza 4, lettre de François-Étienne au Conseil de Régence, 8 janvier 1746.

restreint, elle est purement et simplement supprimée<sup>51</sup>. Malgré des problèmes matériels qui, dans les derniers mois de l'hiver, empêchent momentanément le transfert<sup>52</sup>, malgré l'intervention de la noblesse florentine qui, par la voix du même marquis Vincenzo Riccardi, prend enfin conscience que "la noblesse dans cette ville va se trouver hors d'état de pouvoir prendre l'éducation convenable à des gens de condition" et tente, en proposant un engagement financier important, de renverser la décision impériale<sup>53</sup>, le manège est finalement installé à Pise en décembre 1746<sup>54</sup>. "Sil non pas vouslu profite de mes gras a Florence qu il al en profite a Pisse. François."<sup>55</sup>

François-Etienne n'abandonne pas pour autant la question de l'éducation des jeunes nobles. Il semble bien, en effet, que le projet d'ouverture de l'académie de Florence visait, entre autres, à offrir aux nobles autrichiens une académie en terre italienne située dans les États de la maison d'Autriche, ce qui aurait limité les pertes financières de la monarchie<sup>56</sup>. La fermeture de l'académie florentine s'accompagne donc de trois mesures : elle accorde désormais une place centrale au manège siennois, qui semble, lui, toujours bénéficiaire de la faveurs des nobles "allemands" ; à Florence, elle entraîne —ou accompagne— un transfert institutionnel grâce à la mise en place, au même moment, de l'équivalent d'une compagnie de cadets, institution qui se développe alors à travers toute l'Europe<sup>57</sup>. Le grand-duc avait envoyé à Florence deux compagnies nobles, l'une de cheveau-légers, l'autre de gardes du corps ; en mars 1746, François Etienne précise que ces deux compagnies, qui seront réunies en une seule sous l'appellation de "garde noble" en novembre 1746<sup>58</sup>, doivent devenir une "espes de core de cadet" pour procurer "une plas poure des jeune jan qui puis a prendre et les lange (=langues) et le servis et fere un pepiniere d'ofisie"<sup>59</sup>. Enfin, au cœur de l'espace

---

<sup>51</sup> Je n'ai pas retrouvé la mention précise de cette décision. La suppression est indiquée très clairement dans une intervention du marquis Riccardi au Conseil de Régence en août 1746 : ASF, Reggenza 186, rapport du conseil du 1er octobre 1746.

<sup>52</sup> ASF, Reggenza 172, f° 422, 428-431, 1er-15 février 1746.

<sup>53</sup> ASF, Reggenza 186, conseil de Régence du 1er octobre 1746, intervention du 23 août 1746 ; cf. Reggenza 172, f°474, lettre de Craon à l'empereur, 30 août 1746. Dans un premier temps, les nobles florentins semblent s'être montrés indifférents à la décision : "On dit que les débris de notre Académie vont être transférés à Pise. Les Florentins ne s'en soucient guère et je crois même que les Pisans à leur exemple ne s'en soucient guère plus", lettre de Duval au baron de Pfütschner, 1er février 1746, citée par A. Courbet, *op. cit.*, p. (COMPLETER).

<sup>54</sup> ASF, Reggenza 172, f°486, lettre de Craon, 22 novembre 1746.

<sup>55</sup> ASF, Reggenza 186, conseil de Régence du 1er octobre 1746, avis de l'empereur.

<sup>56</sup> Je remercie Elisabeth Garms-Cornides pour cette précieuse information.

<sup>57</sup> En France, l'existence des compagnies de cadets est intermittente (de 1682 à 1693, de 1726 à 1733). Une compagnie de cadets-gentilshomes avait été créée en Lorraine par le duc Léopold, en 1704 : M. Dumontier, *art. cit.*, p. 129-130 ; après le départ de François III, une nouvelle compagnie, ouverte aux Lorrains et aux Polonais, est créée par Stanislas à Lunéville en décembre 1738 : Léon Hennet, *Les compagnies de cadets-gentilshommes et les écoles militaires*, Paris, Librairie militaire L. Baudoin, 1889, p. 134-137 ; M. Dumontier, *art. cit.*, p. 130-144.

<sup>58</sup> ASF, Reggenza 4, f° 42 ro, 9 novembre 1746.

<sup>59</sup> ASF, Reggenza 185, réponse au rapport du conseil de régence du 14 mars 1746.

impérial, à Vienne, Marie Thérèse ouvre en 1745 une académie de nobles ("Ritterakademie")<sup>60</sup>, dont le rôle et le fonctionnement devraient toutefois être précisés.

4. Si, dans sa décision finale, l'Empereur distingue les deux composantes de l'académie, ce n'est pas parce l'une d'elles aurait mieux réussi que l'autre. Le transfert de l'académie de Lunéville a sans doute été vécu par les Florentins comme une atteinte directe à leurs institutions, et à leurs traditions. L'ouverture de la nouvelle académie a en effet entraîné la fermeture de l'académie précédente, créée avec le patronage du grand-prince Ferdinand de Médicis en 1689 ; une députation, présidée par Carlo Covoni et Ruberto Pandolfini, solde ses comptes au 30 avril 1739, et l'ancienne académie est supprimée par ordre du grand-duc le 1er mai 1739<sup>61</sup>. La nouvelle académie pâtit, à l'évidence, de l'étiquette "lorraine" qu'elle porte, au moment où Florence manifeste une détestation affichée des nouveaux-arrivants. Ce dont le président de Brosses, de passage à Florence dans l'hiver 1739, est un témoin amusé : le "mépris" des Toscans pour les Lorrains est presque sans égal ; les florentins leur reprochent à la fois leur rapacité insatiable et leur manque de manières, et refusent de les accueillir chez eux<sup>62</sup>. Si l'échec de l'académie se pose ainsi, globalement, en termes politiques, il recouvre toutefois des réalités d'ordre différent qui ne concernent plus l'académie dans son ensemble, mais chacun de ses éléments : le manège d'une part, avec ses leçons d'équitations, l'académie d'exercices, avec ses programmes et ses maîtres d'autre part, chaque élément renvoyant à des contextes qui lui sont propres.

La nouvelle académie d'équitation de Florence, malgré la protection du grand-duc devenu désormais empereur, n'a pu s'imposer face à la réputation consolidée de celle de Sienne qui attire toujours florentins, italiens et allemands. L'académie de Sienne, note en effet le prince de Craon, sera toujours fréquentée "à cause que le collège de cette dernière ville est en bonne réputation et qu'il attire la plus grande noblesse d'Italie et d'Allemagne en temps de paix, la commodité d'y faire les exercices du cheval les y retient jusqu'à l'âge de 20 ans. J'y en ai vu plusieurs, et entr'autres trois fils du connétable Colonne dont l'aîné a plus de 21 ans; il y a une douzaine de cavaliers florentins du même âge et en tout cinquante cinq écholiers de tout âge qui successivement y feront leurs exercices... Je crois qu'on ne pourrait rien proposer de plus avantageux au service de V.A.R. que d'envoyer à Sienne tous les chevaux de manège qu'elle a à Florence et qui y sont inutiles, les jeunes florentins qui auroient du goût pour l'exercice du cheval aimeroient mieux les aller chercher à Sienne que de les prendre à Florence, sous un écuyer qui n'est pas dans les principes de l'école

---

<sup>60</sup> Moritz Csáky, "La contribution des Lorrains à la formation de la culture autrichienne", in Les Habsbourg et la Lorraine, op. cit., p. 132.

<sup>61</sup> ASF, Istituto e Accademia dei nobili 14, ins. 4 ; Alessandro Squarcialupi, Diario storico, cit., f°145vo.

<sup>62</sup> Président de Brosses, Lettres d'Italie, Paris, Mercure de France, 1986, t. I, p. 332-334.

italienne."<sup>63</sup> Les structures toutefois du manège de Sienne ont dû changer : le "grand tour" allemand est désormais distinct du séjour, jadis prolongé, à l'université de Sienne où la nation allemande, créée en 1573, semble très peu nombreuse dans les années 1730<sup>64</sup> ; les florentins, d'autre part, ne lient plus nécessairement leur présence à Sienne à leur séjour comme "convittori" au collège Tolomei, le collège jésuite pour la noblesse<sup>65</sup>.

Ce déclin des institutions éducatives siennoises, perçu par les Lorrains à leur arrivée, avait suggéré à Craon non pas d'opposer les deux académies mais de les unir dans un parcours qui conduirait les jeunes nobles, notamment les Allemands en train de faire leur tour d'Italie, d'abord à Sienne, puis à Florence<sup>66</sup>. La rivalité a bel et bien resurgi, entre autre à travers le conflit entre deux traditions d'équitation. L'académie de Florence, sous les ordres de son écuyer, le baron d'Eisenberg, suit l'école allemande, alors que, à Sienne, Niccola Rosselmini, surintendant de l'écurie, assisté depuis mai 1738 de Benvenuto Tinti, appartient à l'école italienne<sup>67</sup>. La plainte des florentins porte précisément sur la forme des selles que le baron d'Eisenberg a apportées de Lorraine et qui a blessé certains d'entre eux par manque d'habitude<sup>68</sup>. L'argument n'est pas de simple conjoncture : c'est une préoccupation récurrente des manèges et écoles d'équitation, dans un domaine où s'affrontent des "manières" nationales, allemande, italienne, française, entre autres<sup>69</sup>.

L'échec de l'institution n'est pas seulement celui du manège. Les cours eux-mêmes n'ont guère été fréquentés, et les professeurs lorrains l'ont vivement ressenti comme un affront et une humiliation. Dans la biographie de Philippe Vayringe, professeur de physique expérimentale de l'académie de Lunéville, qu'il rédige vers 1746, Jamerey-Duval s'efforce de trouver des explications à un phénomène étrange : une académie "florissante" en Lorraine qui, transférée en Toscane "avec des frais immenses et pourvue des mêmes professeurs qui l'avoient rendue florissante", est devenue "entièrement déserte"<sup>70</sup>.

---

<sup>63</sup> ASF, Reggenza 172, f°295vo-296ro, lettre du prince de Craon, 7 juillet 1744.

<sup>64</sup> Fritz Weigle, *Die Matrikel der deutschen Nation in Siena (1573-1738)*, Tübingen, 1962, 2 vol. ; N. Conrads, *op. cit.*, p. 270. Aucune étude n'a été conduite au delà de 1737, alors que les sources existent, et qu'il semble que la présence allemande redevient importante.

<sup>65</sup> Gian Paolo Brizzi, *La formazione della classe dirigente nel Sei-Settecento*, Bologne, 1976, p. 41.

<sup>66</sup> ASF, Reggenza 171, f°191ro, lettre du prince de Craon, 3 décembre 1737.

<sup>67</sup> En 1737, le "cavallerizzo" de Sienne est Giovanbattista Mendozza ; il est remplacé en mai 1738 par Benvenuto Tinti ; Niccola Rosselmini est alors "soprintendente della scuderia e della razze" en Toscane : ASF, Depositeria generale, parte moderna, 407, p. 12.

<sup>68</sup> ASF, Reggenza 172, f°474, lettre de Craon, 30 août 1746.

<sup>69</sup> Cf. par exemple, les remarques pour le recrutement de l'écuyer à Lunéville en 1730 : "Il le faut allemand, parce que la plupart des accadémistes qui apprennent à monter à cheval sont de la même nation, et que la maniere françoise n'est point du tout approuvée", arch. dép. M.-et-M., 3 F 276, pièce 11.

<sup>70</sup> Texte publié in Calmet, *op. cit.*, col. 987-999.

Les réflexions que Duval prête à Vayringe - sans doute de peu postérieures à l'échec de l'académie, puisqu'elles sont rédigées peu après la mort de Vayringe, en 1746- mettent l'accent sur trois éléments. Le premier est d'ordre général, et concerne les échanges culturels entre l'Italie et les autres pays : "On me fit entendre que, de tous temps, l'Italie étoit en possession d'enseigner les autres nations, et qu'elle n'étoit nullement accoûtumée à en recevoir des leçons." Il s'agit là d'un trait essentiel de la culture toscane du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, autour de l'affirmation de la "lingua toscana" — la quatrième édition du Vocabolario della Crusca est publiée de 1729 à 1738—, continue de revendiquer la valeur, si ce n'est la supériorité, d'une tradition à la fois littéraire et scientifique, "gli antichi pregi della patria", pour reprendre l'expression de Domenico Maria Manni, qui n'empêche pas toutefois l'examen des grandes œuvres scientifiques contemporaines<sup>71</sup>. Le second renvoie à un trait du "tempérament" des Toscans, que l'on retrouve chez de nombreux auteurs du temps, comme Montesquieu : les Toscans sont avarés, leur "tempérament" les pousse à "l'économie la plus stricte et la plus recherchée" ; des leçons de physique payantes, dont le prix a pourtant été réduit de moitié par rapport à Lunéville, ne les attireraient donc pas. Le dernier argument fait enfin référence aux modes de vie des jeunes nobles florentins, "insensibles, pour la plupart, à l'attrait des beaux arts, qui avoient immortalisé ses ancêtres" ; ils se livrent au contraire à "une sorte de galanterie, que l'on qualifie du nom de sigisbéature" et qui occupe totalement "le cœur et l'esprit". L'analyse de Duval se fait ainsi l'écho d'une profonde déception : "Je m'étois figuré que la Toscane ayant été comme le berceau de la véritable physique, le goût à cette science s'y seroit conservé, comme au temps des Galilées, des Toricelles, et de l'Académie del Cimento, et que par conséquent, les leçons que j'avais données à Lunéville, auroient encore plus de vogue à Florence ; mais c'est en quoi l'événement a démenti mes conjectures."

Soulignons deux autres éléments qu'aucun des diagnostics contemporains ne relève : la question de la langue, et le caractère nécessairement politique de l'académie. L'enseignement dans l'ancienne académie se faisait en italien, alors que les nouveaux professeurs lorrains enseignent en français, même si Duval apprend l'italien durant son séjour florentin<sup>72</sup>, et que Vayringe publie le programme de son cours de physique en italien. Faute d'information précise, il reste toutefois difficile d'évaluer cet élément, mais il est impossible de ne pas le prendre en considération. Une académie sous la protection d'un prince est aussi une institution politique. Sa faible fréquentation par des nobles florentins est-elle aussi une manifestation de résistance politique ? C'est très

---

<sup>71</sup> Eric W. Cochrane, "Le relazioni delle Accademie toscane del Settecento con la cultura europea", Archivio storico italiano, CXI, 1953, p. 105 ; plus généralement, sur le problème des échanges culturels, et avec des analyses différentes, Françoise Waquet, Le modèle français et l'Italie savante (1660-1750), Rome-Paris, École française de Rome, 1989.

<sup>72</sup> B. Mesny, op. cit., p. 24.

probable, même si aucun document contemporain ne vient étayer explicitement l'affirmation.

5. La question des contacts culturels entre monde lorrain et monde toscan a été naguère posée par Franco Venturi, précisément à partir du transfert de l'académie de Nancy<sup>73</sup>. Le cas n'est peut être pas le plus propre pour examiner de tels processus, principalement parce que le caractère "lorrain" de l'académie n'est guère visible à Florence. D'abord, parce que le modèle de l'académie nobiliaire, fortement international, répond aux configurations d'une culture nobiliaire ouverte, européenne, et non à des formes fortement régionalisées. Ensuite, parce que la présence lorraine dans l'institution elle-même reste limitée. Parmi les professeurs, seuls quatre, initialement, puis trois, proviennent de l'académie de Lunéville : Valentin Jamerey-Duval, professeur d'histoire — il donne sa démission dans l'été 1739 —, Philippe Vayringe, professeur de physique expérimentale, Jacques Gaulard, professeur de droit public, et Ayerba -ou Ajerba-, maître de langue italienne<sup>74</sup>. Je ne tiens pas compte ici des diverses personnes affectées au manège d'équitation. Les autres enseignants de Lunéville, le maître de mathématiques, le maître de danse, le maître de violon et le maître de langue allemande, n'ont pas fait le voyage de Toscane<sup>75</sup>.

Partiellement transférée à Florence, l'académie a dû être complétée sur place, grâce à des Italiens qui ont rapidement accepté les offres grand-ducales. Après la démission de Duval, le cours d'histoire est confié à l'érudit florentin le plus distingué du moment, Giovanni Lami, que De Brosses, lors de son passage à Florence, considère comme l'un des premiers érudits d'Italie<sup>76</sup>. Lami, déjà professeur d'histoire ecclésiastique au "studio" de Florence depuis 1733, est chargé à l'académie d'enseigner l'histoire universelle<sup>77</sup>. Marmi, professeur de mathématiques, est l'héritier de la grande tradition galiléenne, depuis Vincenzo Viviani, élève de Galilée, à l'abbé Jacopo Panzani, élève de Viviani, que Marmi a remplacé au "studio" de Florence<sup>78</sup>. Le poste du

---

<sup>73</sup> Franco Venturi, *Settecento riformatore. Da Muratori a Beccaria*, Turin, Einaudi, 1969, p. 331 ; l'argument a été récemment développé in "Lorenese e toscani", *Rivista storica italiana*, CV, 1993, p. 476-483.

<sup>74</sup> Ajerba est maître de langue italienne à l'académie de Lunéville au moins depuis 1731, date à laquelle il figure sur le compte des six premiers mois de 1731, avec 100 livres de gages pour 6 mois : Arch. dép. M.-et-M., B 1715. Quant au maître de langue française, Rivest, qui figure sur les comptes de l'académie à partir de 1740, il ne semble pas avoir précédemment enseigné à Lunéville : ASF, Depositeria generale appendice, 849, rôle de 1740.

<sup>75</sup> Arch. dép. M.-et-M., B 1756, gages des professeurs pour 1735.

<sup>76</sup> De Brosses, *op. cit.*, t. 1, p. 319 ; Lami aime d'ailleurs rappeler qu'il est professeur de l'université de Florence et de l'"Accademia reale de i Nobili", *Novelle Letterarie*, I, n°15, 8 avril 1740, col. 225.

<sup>77</sup> Bibl. Riccardiana, ms. 3808, G. Lami, *Diario storico fiorentino*, f°181vo.

<sup>78</sup> Niccolò Rodolico, "Lo studio fiorentino dal Medio Evo al Rinascimento", in *Studi di Storia medievale e moderna*, Florence, 1963, p. 165-166.

maître à danser ("ballerino"), libre en 1737, est rempli lui aussi par un Italien, Vanacci, qui le détient à partir au plus tard de 1740<sup>79</sup>.

Loin d'être une enclave lorraine en terre toscane, l'académie des nobles aurait dû devenir un des principaux lieux d'échanges et de réélaboration culturels. Or l'accueil initial, tel que l'évoque un opposant vigoureux au nouveau grand-duc comme Alessandro Squarcialupi, apparaît franchement hostile : "Arrivarono, note-t-il dans son Diario en novembre 1737, molti Lorenesi tutti stracciati e rifiniti, e alcuni di loro si dicevano essere maestri di scienze, e che dovevano assistere ad un accademia che dicono volere erigere nel casino di San Marco, ma non pareva che avessero mostra di essere gente gran cosa culta." Et de surenchérir quelques pages plus loin : "Spacciavano alcuni Lorenesi mal in ordine per maestri di scienze ed arti cavallereschi di d[ett]a Accademia, ma che all'apparenza sembravano più povera gente che persone scienzate [...]. La conclusione poi del fatto fu che si tolse via l'antica Accademia in cui erano tanti eccellenti maestri, e non si arrivò mai al punto di erigere questa; onde che il paese cominciò, non solo a non essere più culto come era una volta, ma ad inbarbarirsi e se anderà di q[ues]to passo, inbarbarira affatto, ma questo è appunto quello che desidera il presente governo."<sup>80</sup> Derrière ce jugement porté sur les Lorrains, se profilent non seulement des affrontements culturels mais, plus encore, des conflits violents d'ordre politico-administratif.

Dans tous les domaines de l'administration grand-ducale, les Lorrains, dès septembre 1737, commencent à remplacer les employés florentins par des Lorrains, tout en s'efforçant de diminuer autant que possible les coûts de fonctionnement de l'administration, en particulier le nombre d'emplois<sup>81</sup>. Richecourt fait rapidement planer une menace sur les lectorats du "studio" florentin et propose, dès octobre 1737, pour alléger le coût de fonctionnement de l'Académie, de rétribuer une partie de ses professeurs grâce aux chaires —une quinzaine dans les années 1740-1750— du "studio" ; "du moins, ajoute-t-il, ces chaires leur tiendront lieu de récompense"<sup>82</sup>. Or un partie des figures florentines marquantes du moment enseignant au "studio" : Anton Francesco Gori y est lecteur d'histoire sacrée et profane depuis 1729, Giovanni Lami lecteur d'histoire sacrée depuis 1733, Giovan Antonio Targioni lecteur de botanique depuis 1737... Cette menace sur les emplois, Giovanni Lami dut lui même la ressentir puisqu'il note dans son journal que la "réforme" de nombreux emplois publics réduisit

---

<sup>79</sup> ASF, Depositeria generale, parte moderna, 407, p. 16 ; Depositeria generale Appendice 849, rôle de 1740.

<sup>80</sup> A. Squarcialupi, Diario storico, cit., f° 123ro, 145vo.

<sup>81</sup> Jean-Claude Waquet, Le Grand-Duché de Toscane sous les derniers Médicis, Rome, 1990, p. 548-551.

<sup>82</sup> ASF, Reggenza 12, f° 120ro, 29 octobre 1737.

beaucoup de florentins à la misère, ce qui suscita "un odio universale contra la nazione lorenese"<sup>83</sup>.

A suivre les parcours de trois des anciens professeurs de l'académie de Lunéville, la réalité diffère sensiblement dès lors que se dessinent des processus d'insertion qui permettent au Lorrains, selon des modalités diverses, de prendre place dans la vie intellectuelle de Florence. Bien sûr, chacun selon ses compétences et ses sphères d'activités, a suivi une voie propre, celle de la bureaucratie, celle du groupe des "letterati" novateurs, celle des hommes de science.

Jacques Gaulard, professeur "aggrégé" à l'université de Pont-à-Mousson, enseigne au moins depuis les années 1720 le droit public ; il devient professeur à l'Académie de Nancy en août 1724, où il remplace Boucher de Begnicourt<sup>84</sup>. A Florence, ses compétences de juriste le font nommer auditeur de la chambre grand-ducale créée en décembre 1740<sup>85</sup>. Malgré ses fonctions professorales, il appartient plus au monde des bureaucrates qu'à celui des intellectuels. Installé définitivement à Florence où il mourra, il place ses fils dans l'administration grand-ducale, Giovan-Battista devenant auditeur, et Luigi "ministro delle riformagioni", ébauchant ainsi une dynastie de bureaucrates.

Lorsque Valentin Jamerey-Duval arrive à Florence le 25 novembre 1737, il est un membre déjà connu de la République des Lettres<sup>86</sup> ; il est, entre autre, celui qui, selon l'expression même de Voltaire, "de paysan est devenu savant homme"<sup>87</sup>. Découvert par le futur grand-duc François-Étienne en 1717, Duval, né en 1695, obtient une bourse pour étudier deux années à l'université de Pont-à-Mousson ; à sa sortie, il est aussitôt nommé sous-bibliothécaire du duc de Lorraine, et joue un rôle décisif dans la constitution de la bibliothèque ducale récemment créée (1715)<sup>88</sup>. François-Étienne en

---

<sup>83</sup> Bibl. Riccardiana, ms. 3808, G. Lami, Diario storico fiorentino, f°181vo.

<sup>84</sup> Arch. dép. M.-et-M., B 1673. Gaulard continue d'enseigner à l'université de Pont-à-Mousson, sans doute jusqu'à son départ de Lorraine : ASF, Deputazione sopra la nobiltà e cittadinanza toscane 19, dossier 13.

<sup>85</sup> ASF, Reggenza 16, f°16, lettre de Richécourt, 8 janvier 1741, citée par J.-C. Waquet, op.cit., p. 568. Sur l'ancienne et la nouvelle chambre grand-ducale, Ferruccio Ferruzzi, "La Camera del Granduca", Rivista d'Arte, XXXVIII, 1986, p. 291-326, et J.-C. Waquet, op.cit., p. 558.

<sup>86</sup> Duval a donné lui même deux versions de sa biographie, qui concernent sa formation et sa vie à la cour de Lorraine, et non ses activités professionnelles : Maurice Payard, Mémoires de Valentin Jamerey-Duval, d'après le manuscrit autographe, Tours, 1929 ; Valentin Jamerey-Duval, Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au XVIIIe siècle. Présentés par Jean-Marie Goulemot (très importante introduction p. 9-108 ; désormais citée comme J. M. Goulemot, Introduction). Une présentation rapide récente in F. Venturi, "Lorenese e toscani", art. cit., p. 477-482.

<sup>87</sup> Voltaire, lettre de Lunéville, 15 mai 1735, cité in J. M. Goulemot, Introduction, p. 29.

<sup>88</sup> Calmet, op.cit., col. 955 ; Z. Harsany, op.cit., p. 476-480.

1729 le confirme dans cette fonction, et le nomme professeur d'histoire et d'antiquité à l'académie de Lunéville ; ses gages sont honorables : 550 L comme bibliothécaire, 800 livres comme professeur, auxquelles viennent rapidement s'ajouter près de 4000 livres obtenues de leçons privées données à des étudiants anglais et allemands passionnés par ses cours à l'académie<sup>89</sup>. A Florence, le nouveau grand-duc l'appointe comme son bibliothécaire, et le maintient dans sa charge de professeur d'histoire à l'académie des nobles<sup>90</sup>. Dans l'été 1739, pour une raison inconnue, il abandonne toutefois sa charge de professeur —avant même l'ouverture de l'académie—, ce qui met un temps Richecourt dans l'embarras<sup>91</sup>. Ainsi cantonné dans sa fonction de bibliothécaire —"je ne veux pas d'autre titre", aimait-il à dire—, il négocie l'achat d'un cabinet d'histoire naturelle pour le grand-duc auprès du chevalier de Baillou, développe les collections de monnaie, ainsi que la bibliothèque ducale elle-même. En 1742, il voyage dans le Mezzogiorno, visite Naples, est reçu en audience privée par Benoit XIV. A la fin de 1743, il part pour Vienne où le grand-duc l'appelle pour classer sa collection de monnaies. De retour à Florence l'année suivante, il s'installe définitivement à Vienne en avril 1748<sup>92</sup>.

D'après son premier biographe, Bartholomé Mesny, Duval "fit quelques connoissances, surtout avec des lettrés. [...] Il connut très particulièrement MM. les Docteurs Lami, Gori, Biscioni..."<sup>93</sup> Dans son autobiographie latine, Lami a en effet rappelé son amitié pour cet homme érudit et modeste, qu'il invitait fréquemment<sup>94</sup>. Duval, bibliothécaire et numismate, rencontre ainsi le monde des antiquaires et des bibliothécaires, au moment où Lami et Biscioni rédigent aux aussi des catalogues de bibliothèque<sup>95</sup> ; avec Gori, il participe alors au catalogue raisonné des manuscrits orientaux de la bibliothèque des Médicis<sup>96</sup>. Comme eux, Duval se penche sur des questions d'antiquités ; sollicité par le grand-duc en 1739 pour faire un choix parmi un grand nombre de pierres gravées, Duval se déclare incompetent et demande aussitôt l'assistance d'Antonio Cocchi qui, quoique médecin, est aussi expert en numismatique

<sup>89</sup> Calmet, *op. cit.*, col. 956 ; en 1735, ses gages sont respectivement de 800 livres comme bibliothécaire et 900 livres comme professeur à l'Académie : Arch. dép. M.-et-M., B 1756.

<sup>90</sup> Calmet, *op. cit.*, col. 957.

<sup>91</sup> ASF, Reggenza 171, f°473vo, lettre du prince de Craon, 28 octobre 1739.

<sup>92</sup> B. Mesny, *op. cit.*, p. 33, 35-36 ; J.M. Goulemot, *Introduction*, p. 26-27. Pour la correspondance de Duval durant son séjour à Florence, cf. l'étude d'André Courbet publiée dans ce volume et, plus encore, son édition en préparation de l'ensemble de la correspondance de Duval.

<sup>93</sup> B. Mesny, *op. cit.*, p. 24.

<sup>94</sup> "Cum Valentino Du Vallio, Lotharingo homine, et novi magni ducis bibliothecario amicitiam Lamius per haec tempora contraxerat ; saepe eum invitabat, eiusque colloquiis delectabatur, viri quidem pereruditi ac modesti", Bibl. Riccardiana, ms. 3807, f°42ro-vo.

<sup>95</sup> *Catalogus codicum manuseriptorum qui in Biblioteca Riccardiana Florentina adservantur*, Livourne, 1756. Antonio Maria Biscioni commence sans doute vers 1742 son *Bibliothecae Mediceo-Laurentianae Catalogus*, publié avec la date de 1752 : Armando Petrucci, "Biscioni (Antonio Maria)", in *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, X, 1968, p. 670.

<sup>96</sup> B. Mesny, *op. cit.*, p. 25. La collection a été transférée un peu plus tard à la bibliothèque laurentienne. Cf. G. De Juliis, *Anton Francesco Gori collezionista*, Firenze, 1976.

et antiquaire du grand-duc depuis 1738 : "Dans la juste défiance ou [je suis] de mes propres lumières, je [prends] la liberté de recourir aux vôtres, dont je respecte infiniment les décisions. C'est ce qui m'engage à vous prier de m'accorder quelques de vos moments, et de venir les employer dans le logement que j'occupe au dessous de celui du Sr. Vairinge."<sup>97</sup> La demande, formulée un peu moins d'un an et demi après l'arrivée de Duval à Florence, si elle ne révèle pas une grande familiarité entre les deux hommes, suggère toutefois un souci évident de contact et d'échanges avec les milieux les plus actifs de la Florence du moment, dont Cocchi est l'un des meilleurs représentants. C'est en effet, entre autres, autour de Cocchi —le premier florentin à entrer en maçonnerie dès août 1732—, du baron prussien Philippe von Stosch, de G. Lami, des grands administrateurs comme G. Rucellai, B. Tanucci ou P. Neri, que se mêlent, non sans heurts et divergences, érudition classique, réflexion sur l'utilité publique ou pensée déiste. B. Mesny, dans sa biographie, nous livre un indice fort de l'insertion de Duval : à la suite d'une discussion avec une connaissance —Mesny indique simplement qu'il ne s'agit pas d'un de ses proches amis—, Duval serait directement intervenu auprès du grand-duc pour attirer son attention sur la puissance dangereuse de l'Inquisition en Toscane et l'incarcération de Tommaso Crudeli, poète libertin et franc-maçon dont nombre de "letterati", florentins ou étrangers, prennent la défense<sup>98</sup>.

Les relations de Duval sont finalement restées limitées. Il n'apparaît jamais parmi les membres connus des groupes "anglais" et maçonnique, autour de Horace Mann et du baron Stosch<sup>99</sup>. Il n'a jamais cherché à entrer en contact avec tous les

<sup>97</sup> Archivio Baldasseroni (Florence), Epistolario Cocchi, n°192 (86/1), lettre de Duval à Antonio Cocchi, 3 mars 1739. Sur les diverses compétences d'A. Cocchi, cf. Andrea Corsini, Antonio Cocchi. Un erudito del "Settecento", Milan, G. Agnelli, 1928, p. 17, 95. Rappelons que Cocchi, outre ses compétences médicales, avait été nommé en 1738 antiquaire grand-ducal : U. Baldini, op. cit., p. 459-460. Sur l'intérêt, plus général, pour les pierres gravées, F. Borroni Salvadori, art. cit., p. 588.

<sup>98</sup> B. Mesny, op. cit., p. 26-28. Sur l'affaire Crudeli, en plus de l'étude classique de Ferdinando Sbigoli, Tommaso Crudeli e i primi framassoni in Firenze. Narrazione storica corredata di documenti inediti, Milan, 1884, cf. P. Casini, "The Crudeli affair: Inquisition and reason of State", in Peter Gay (ed.), Eighteenth-Century Studies presented to A.M. Wilson, Hannover (N.H.), 1972, p. 133-152 ; Carlo Francovich, Storia della massoneria in Italia. Dalle origini alla Rivoluzione francese, Florence, La Nuova Italia, 1974, p. 73-84 ; Giuseppe Giarrizzo, Massoneria e Illuminismo nell'Europa del Settecento, Venise, Marsilio, 1994, p. 78-82. Le témoignage de Mesny est toutefois plein d'inexactitude : à le suivre, Crudeli aurait été incarcéré avant l'arrivée du grand-duc à Florence, le 20 janvier 1739, et Duval serait intervenu durant le séjour du grand-duc, qui s'achève le 29 avril 1739. Or l'affaire Crudeli ne débute qu'avec l'envoi au grand-duc d'une lettre du cardinal Corsini, datée du 16 avril 1739 ; l'accord du grand-duc permet l'arrestation de Crudeli, le 9 mai 1739, alors que le grand-duc a déjà quitté Florence. L'intervention de Duval aurait-elle pu avoir lieu lors de son séjour à Vienne, en 1743-1744 ?

Si, malgré les faiblesses du témoignage, la possibilité d'un engagement de Duval en faveur de Crudeli n'est pas nécessairement à écarter, il ne faudrait pas pour autant en conclure, sans autre indice, à une hypothétique affiliation maçonnique de Duval à Florence : les listes les plus à jour ne le mentionnent pas (cf. C. Francovich, op. cit., p. 54-55, note).

<sup>99</sup> Aucune mention de Duval, par exemple, dans les études pourtant très fouillées de Fabia Borroni Salvadori, "Tra la fine del granducato e la Reggenza. Filippo Stosch a Firenze", Annali della Scuola

savants qui œuvrent dans ses propres domaines : il avoue ainsi en 1760 ne pas connaître Giovan Battista Dei, antiquaire du grand-duc, qui avait remplacé depuis 1738 l'abbé Lorenzo Maria Mariani, et qui s'occupe pourtant lui aussi de numismatique<sup>100</sup>. Surtout, il ne semble pas avoir entretenu de relations suivies, même avec ceux qu'il fréquentaient assidument à Florence : aucune lettre de Duval n'est ainsi conservée dans la correspondance reçue par Giovanni Lami, ni avant ni surtout après le départ définitif de Duval pour Vienne<sup>101</sup>. Ce qui n'empêche pas Duval, le cas échéant, de se faire l'intermédiaire écouté des Toscans auprès du pouvoir impérial. Selon B. Mesny, Duval avait un accès très libre auprès de l'Empereur<sup>102</sup> ; aussi G. Targioni Tozzetti, profitant de l'intérêt de l'Empereur pour un objet conservé dans son musée personnel, demande-t-il une augmentation de ses gages de lecteur de botanique au "studio" de Florence<sup>103</sup>. Mais cela ne présuppose en rien des liens établis par Duval durant son séjour florentin puisque, quelques années plus tard, Dei sollicite à son tour avec succès une augmentation de ses gages par l'intermédiaire de Duval<sup>104</sup>.

Philippe Vayringe est lui aussi, à l'égal de Jamerey-Duval, un savant réputé, qui a voyagé à travers l'Europe. Serrurier à l'origine, engagé par le duc de Lorraine comme son "horloger machiniste" en 1720, il est surtout un remarquable constructeur de machines qui possède en outre une vaste culture scientifique, acquise notamment lors d'un séjour de treize mois en Angleterre (1721-1722), comme pensionnaire de John T. Desaguiliers, disciple réputé d'Isaac Newton<sup>105</sup>. Il entre à l'académie de Lunéville en 1731 comme professeur de philosophie expérimentale<sup>106</sup>. Arrivé à Florence, il organise le cabinet des machines du grand-duc. Peu avant l'ouverture de l'académie, à la fin de 1739, il publie, en français et en italien, le plan de son cours de philosophie mécanique et expérimentale, qu'il avait déjà publié lors de l'ouverture de son cours à l'académie de

---

Normale Superiore di Pisa. Classe di lettere e Filosofia, s. III, vol. VI, 1978, p. 573-581, ou de Mario Rosa, "Per la storia dell'erudizione toscana del '700 : profilo di Lorenzo Mehus", Annali della Scuola speciale per Archivisti e Bibliotecari dell'Università di Roma, II, 1962, p. 41-96.

<sup>100</sup> Lettre de Duval à B. Mesny, Vienne, 17 mai 1760, in B. Mesny, op. cit., p. 74. En janvier 1736, Giovan-Battista Dei avait été reconnu comme le futur successeur de Mariani, "antiquario, e custode dell'archivio delle antiche famiglie fiorentine" : ASF, Mediceo del Principato 1847, f° 51. A la mort de Mariani, en février 1738, il a d'énormes difficultés à faire reconnaître sa charge ; ce n'est qu'en mars 1747 qu'il est inscrit sur le rôle annuel des employés grand-ducaux, avec une provision de 60 écus par an : ASF, Deputazione sopra la nobiltà e cittadinanza toscane 135. Cette provision restera inchangée jusqu'à l'intervention de Duval, en 1762 : B. Mesny, op. cit., p. 102.

<sup>101</sup> Bibl. Riccardiana, ms. 3699-3765.

<sup>102</sup> B. Mesny, op. cit., p. 43.

<sup>103</sup> BNCF, manuscrits Targioni Tozzetti, ms. 215, vol. IV, f°17vo, lettre à M. Duval, 21 mars 1758 ; le brouillon de la lettre se trouve in ibid., ms. 20, f°261 ro.

<sup>104</sup> Lettre de Duval à Giovan Battista Dei, Vienne, 15 avril 1761, in B. Mesny, op. cit., p. 95-98 ; la correspondance se poursuit les années suivantes, ibid., p. 99-112.

<sup>105</sup> A. Calmet, op. cit., col. 987-999 ; Z. Harsany, op. cit., p. 480-485. Notons que Vayringe meurt en Toscane en 1746.

<sup>106</sup> M. Dumontier, art. cit., p. 144, note 3.

Lunéville, en 1732<sup>107</sup>. L'enseignement de Vayringe s'appuie fortement sur les expériences comme forme de démonstration des phénomènes naturels ; au delà, avec discrétion mais clairement mis en évidence, c'est en fait un exposé de la physique newtonienne, présenté en quatre parties (mécanique, hydrostatique, pneumatique et optique). Le cours s'ouvre sur l'explication de la théorie de la gravitation universelle, se poursuit avec les trois lois du mouvement selon Newton, pour se clore avec la théorie de la lumière et des couleurs "secondo il Neuton" ; au passage, quelques critiques contre la physique cartésienne précisent les positions du professeur. La brochure de Vayringe est très bien accueillie à Florence. Deux comptes rendus dans les Novelle Letterarie font l'éloge de ce "talento particolare" qu'il possède pour "agevolmente inventare macchine semplicissime ed efficacissime per qualunque effetto desiderato" ; toutefois le contenu même de l'enseignement, qui est un exposé en forme de la physique de Newton, n'est jamais abordé. Le seul personnage cité dans l'article est John T. Desaguiliers, citation curieuse car Desaguiliers n'est pas cité dans le texte même du Corso<sup>108</sup>. Tel quel, le cours de Vayringe a tout pour être bien reçu : il se situe dans la lignée des Toscans du siècle précédent ; il paraît au moment d'une forte diffusion des idées de Newton en Italie, encore élargie par la publication en 1737 du Newtonianesimo per le dame de F. Algarotti<sup>109</sup> ; enfin, les "newtoniens" sont très présents en Toscane, aussi bien à Pise depuis le début des années 1730, qu'à Florence où les Novelle Letterarie tout comme le Giornale dei Letterati défendent Newton contre les Jésuites ou les cartésiens français<sup>110</sup>. La publication sous fausse date de la traduction italienne d'un éloge anglais de Newton, traduction effectuée par Andrea Bonducci sur commission du résident anglais Horace Mann, montre toutefois la difficulté à revendiquer publiquement une position newtonienne<sup>111</sup>. Alors que l'accueil de Vayringe à Florence

---

<sup>107</sup> Corso di filosofia meccanica ed esperimentale, per cui senza necessità d' entrare nelle matematiche, si possono intendere quasi tutti i fenomeni della Natura, ritrovati per mezzo della geometria. Il tutto dimostrato per via d'esperienze, e di diverse macchine a ciò adattate dal signor Vayringe, professore di fisica nell'Accademia di S.A.R. in Firenze, Florence, Tartini et Franchi, 1739, 15 p. (exemplaire in BNCF, 1050.18) ; l'ouvrage n'est que la version bilingue du Cours de philosophie mécanique et expérimentale...., Lunéville, N. Galland, 1732, 11 p. (exemplaire in BNCF, 1088.2).

<sup>108</sup> Novelle Letterarie, I, n°10, 4 mars 1740, col. 150-153, n°13, 25 mars 1740, col. 193-196. Les deux articles sont sans doute l'œuvre de Targioni Tozzetti qui a la charge dans les Novelle de la partie scientifique : T. Arrigoni, op. cit., p. 24. La citation de Desaguiliers mériterait sans nul doute une enquête plus approfondie à cause du rôle majeur de Desaguiliers dans la maçonnerie anglaise. Grand maître de la Grande Loge de Londres en 1719, inspirateur des Constitutions de 1723, il a assisté, avec Philip von Stosch —élément de grande importance dans notre tentative de reconstitution des relations interpersonnelles dans les milieux intellectuels au début de la Régence à Florence—, à l'initiation du jeune duc de Lorraine François-Étienne en 1731 à La Haye : G. Giarrizzo, op. cit., p. 41, 54.

<sup>109</sup> A cet égard, cf. les observations de Mario Mirri, "Considerazioni su «moderni» e «illuministi»", Critica storica, V, 1963, p. 307-313

<sup>110</sup> Cf. Vincenzo Ferrone, Scienza natura religione. Mondo newtoniano e cultura italiana nel primo Settecento, Naples, Jovene, 1982, p. 641-660.

<sup>111</sup> John Thompson, Le lodi d'Isaac Newton. Poema del Signor Gio. Tomson...., Colonia [=Florence], presso Pietro Mortieri [Andrea Bonducci], 1741 ; cf. Alessandro Tosi, "Stampatori e cultura

semble avoir été favorable, ses plaintes dont Duval, dans sa biographie, se fait l'écho, renvoient-elles aux difficultés que lui créent ses options newtoniennes, ou, plus simplement, à l'absence de spécialistes de son domaine en Toscane, depuis que la recherche scientifique s'y est déplacée de la physique à la médecine et à la botanique ? A moins que son propre comportement lui ait finalement aliéné un important capital initial de sympathie.

Dans une lettre tardive, Duval met en effet l'accent sur la faible capacité d'adaptation des Lorrains, dans un monde très différent du leur : "La plupart de nos Lorrains sont drôles, ils viennent ici en vrais étourneaux, et quelques fois ils s'en retournent en véritables buses. Ils croient que Vienne et Nanci, que la langue, le génie, & les coutumes, y sont les mêmes. Quand donc vous rencontrerez de nos compatriotes disposés à s'envoler de leurs nids, ayez la charité de les exhorter à bien examiner auparavant si leur émigration doit produire l'effet qu'ils attendent ; vous gagnerez les œuvres de miséricorde, en les empêchant de faire des bévues."<sup>112</sup> Cette analyse, qui concerne Vienne, peut-elle également s'appliquer à l'expérience florentine, et servir de révélateur des difficultés que Duval et ses proches auraient pu y avoir connu lors de leur séjour toscan ? L'hypothèse a le mérite d'inverser la perspective que Duval présentait lorsqu'il rédigeait la notice biographique sur Vayringe. L'accueil est désormais inséré dans un processus de rencontre et d'échange qui, encore insuffisamment documenté, reste d'interprétation délicate.

6. L'échec de l'Académie des nobles de Florence renvoie à deux ordres de phénomènes qu'il importe de ne pas confondre : des phénomènes d'ordre culturel, réunis sous le diagnostic global d' "arriération culturelle" de la Florence des années 1730-1740 ; des phénomènes d'ordre politique, liés à l'installation d'une nouvelle dynastie à la tête du grand-duché.

L'archaïsme, la stagnation culturelle de la Florence des années 1730-1740 est désormais un jugement difficile à soutenir. Les contemporains les mieux informés ne le partagent point. Le président de Brosses, qui arrive et séjourne plusieurs mois à Florence peu après l'installation des Lorrains, porte un jugement fort différent : "La littérature, la philosophie, les mathématiques et les arts sont encore aujourd'hui extrêmement cultivés dans cette ville-ci. Je l'ai trouvée remplie de gens de lettres, soit parmi les personnes de qualité, soit parmi les littérateurs de profession. Non seulement ils sont fort au fait de l'état de la littérature dans leur propre pays, mais ils m'ont paru

---

scientifica a Firenze durante la Reggenza lorenese (1737-1765): Francesco Moücke e Andrea Bonducci", *La Bibliofilia*, LXXXVI, 1984, p. 261. La présentation du livre dans les *Novelle Letterarie* est extrêmement discrète : "Si è veduto un libretto in 4...", II, n°28, col. 436.

<sup>112</sup> Lettre à M. Gervais, Vienne, 9 novembre 1754, in B. Mesny, *op. cit.*, p. 84.

instruits de celle de France et d'Angleterre." Et De Brosses ajoute une réflexion qui précise, selon lui, le contexte culturel du moment : "Ils font surtout cas des gens dont les recherches ont pour but quelque utilité publique profitable à toute la nation ; et j'ai vu que, parmi nos savants, ceux dont ils parlaient avec le plus d'estime étaient l'abbé de Saint-Pierre pour la morale, et Réaumur pour la physique et les arts."<sup>113</sup> C'est bien là l'orientation poursuivie par Duval lorsqu'il acquiert pour la bibliothèque du grand-duc "ce qui regarde les arts et les sciences usuelles et pratiques"<sup>114</sup>.

Le monde intellectuel florentin connaît ainsi renouvellement et innovations. En 1716, la création de la "società bottonica" manifeste les réorientations scientifiques en cours, tout comme celle de la Società Colombaria, en 1735<sup>115</sup> ; le lancement, en 1740, d'un journal érudit, les Novelle Letterarie, très attentif à la production scientifique internationale, marque aussi, à sa façon, l'ouverture de Florence vers l'extérieur, et la volonté d'en faire l'un des centres de la vie intellectuelle italienne<sup>116</sup>. Les intellectuels florentins ne sont en effet enfermés dans des horizons étroits : nombre d'entre eux ont voyagé et séjourné à l'étranger, comme Giovanni Lami, à Vienne puis en France —il séjourne près de deux années à Paris—, ou Antonio Cocchi, qui vit à Londres de 1723 à 1726<sup>117</sup>. Enfin Florence attire de nombreux étrangers qui interviennent dans la vie culturelle de la ville : si le baron prussien Stosch qui, au milieu des années 1730, entre très vite en contact avec les milieux érudits et lettrés de Florence, et contribue à vivifier la tradition antiquaire, en est une figure marquante, il ne faudrait pas négliger l'important groupe des Anglais, qui favorise la circulation d'idées étrangères à la tradition italienne<sup>118</sup>. Autour des principales académies florentines s'organisent alors

---

<sup>113</sup> De Brosses, op. cit., t.1, p. 335-336. Les remarques de Goldoni sur son séjour à Florence en 1742, quoique plus limitées, vont dans le même sens : Mémoires, Paris, Aubier, 1992, p. 216-217. Les études de Fabia Borroni Salvadori sur les années 1730-1740 l'ont conduite à un jugement voisin, même s'il s'applique à des groupes un peu différents : "Nel periodo del tramonto della casa medicea, e della crisi del sistema, Firenze è piena di fermenti anticonformisti, è avida di partecipare alla vita intellettuale degli altri paesi europei più sganciati e di rinnovarsi alla luce della loro cultura, è ansiosa di riscatarsi con chiara volontà riformistica dalla stasi intellettuale degli anni Trenta e di travalicarne il livello ancora regionale", op. cit., p. 572-573.

<sup>114</sup> Lettre de Duval au baron de Pfütschner, 13 février 1748, citée par A. Courbet, op. cit., p. (COMPLETER).

<sup>115</sup> Tiziano Arrigoni, "Per la storia delle istituzioni scientifiche della Toscana del Settecento", Atti e Memorie dell'Accademia toscana La Colombaria, LIII, 1988, p. 166-183.

<sup>116</sup> Giuseppe Ricuperati, "Giornali e società nell'Italia dell'Ancien Régime (1668-1789)", in Carlo Capra, Valerio Castronovo, Giuseppe Ricuperati, La stampa italiana dal '500 all '800, Bari-Rome, Laterza, 1986, p. 165-187 ; Françoise et Jean-Claude Waquet, "Presse et société : le public des «Novelle Letterarie» de Florence, 1749-1769", Revue Française d'Histoire du Livre, XLVIII, 1979, p. 39-60.

<sup>117</sup> Maurice Vaussard, "Les lettres inédites de Giovanni Lami à sa famille sur la France du XVIIIe siècle", Revue d'Études italiennes, n.s., I, 1954, p. 72-94 ; "Les lettres viennoises de Giovanni Lami", Revue d'Études italiennes, n.s., II, 1955, p. 154-183 ; A. Manelli, "La vita inglese di Antonio Cocchi", Minerva Medica, LVI, 1965, p. 1043 sq. ; M. Battistini, "Antonio Cocchi in Belgio ed in Olanda nel 1726", Rivista di Storia delle Scienze mediche e naturali, XXIV, 1933, p. 143-148.

<sup>118</sup> F. Borroni Salvadori, art. cit., passim ; sur les Anglais, cf., par exemple, Brian Moloney, "English residents in Florence : 1. Sir Horace Mann", in Florence and England. Essays in cultural relations in the second half of the Eighteenth century, Florence, L. Olschki, 1969, p. 34-46 ; F. Borroni Salvadori,

des réseaux intellectuels d'échange et de collaboration : à partir des années 1740, elles ouvrent plus largement leurs portes aux étrangers, comme la "società bottanica" à partir de 1744, ou l'Académie de la Crusca —pourtant institutionnellement très liée à la culture italienne—, où Voltaire est admis en mai 1746<sup>119</sup>.

L'échec de l'académie apparaît donc comme un fait essentiellement politique. Il signale, si besoin était, les luttes violentes qui divisent alors les élites toscanes<sup>120</sup>. Dans ce cadre, l'académie n'est pas un simple point de fixation. Si, dans les apparences, la nouvelle académie est fort proche de l'ancienne, d'autant plus qu'elles participent toutes deux d'un même modèle international, elle en diffère sur un point important : la nouvelle académie est une institution du prince ; le grand-duc n'est plus simplement le protecteur d'une institution créée et gérée par un groupe de nobles de la ville, comme depuis 1689, il en est lui-même le créateur, et il entend contrôler de près son "académie royale", indiquant ainsi clairement que les rapports entre la noblesse florentine et le grand-duc ne sont plus désormais ceux qu'ils étaient au temps des derniers Médicis. L'échec du transfert de l'académie de Lunéville fait apparaître avec clarté au nouveau grand-duc les écarts entre la noblesse dont il a déjà l'expérience, en Lorraine ou en Autriche, et la noblesse florentine, avec sa culture "républicaine" et ses désirs d'autonomie, assez éloignée des noblesses de l'Europe des monarchies absolues, et qui se trouve ici dessaisie du contrôle direct d'une institution d'éducation d'importance. En ce sens, les conflits entre noblesse florentine et grand-duc, qui vont se prolonger autour des projet de réforme des fiefs, des fidéicommiss et, plus fortement encore, autour de la nouvelle réglementation des funérailles, conduiront finalement le nouveau souverain à une tentative de refonte profonde des assises socio-politiques du grand-duché.

---

"Personagi inglesi inseriti nella vita fiorentina del 4700 : Lady Walpole e il suo ambiente", *Mitteilungen des Kunsthistorischen Institutes in Florenz*, XXVIII, 1983, p. 83-124..

<sup>119</sup> Sur le phénomène général, E. W. Cochrane, *op. cit.*, p. 87-90 ; T. Arrigoni, *art. cit.*, p. 166-183 ; P. M. Conlon, "Voltaire's election to the Accademia della Crusca", *Studies in Voltaire and the Eighteenth Century*, VI, 1956, p. 133-139 : il faut toutefois noter que, pour présenter sa candidature, Voltaire avait envoyé un essai en italien, accompagné de lettres en italien, où il exprimait son désir que "questo nuovo vincolo potesse naturalizzarmi Italiano". L'élection est suivie par la publication en italien à Florence de diverses œuvres de Voltaire : *Discorsi sopra diversi soggetti del Signor di Voltaire...*, Florence, A. Bonducci, 1746 ; l'éditeur, dans sa préface, fait allusion à la récente élection du philosophe à la Crusca. Pour le problème qui nous occupe ici, il faut toutefois remarquer que, en dehors des élections politiques de Craon en 1737 et de Richecourt en 1749 à la Crusca, ou du même Richecourt aux Apatistes, les Lorrains n'apparaissent guère dans les académies savantes florentines ; notons l'élection en 1746 de Joseph Du Mesnil, noble lorrain devenu chanoine de Florence et évêque de Volterra ; cf. Severina Parodi, *Catalogo degli Accademici della Crusca*, Florence, 1983.

<sup>120</sup> M. Verga, *op. cit.*, passim.

### Annexe : les professeurs de l'académie (1737-1745)

		1737	1738	1739	1740	1741	1742	1743	1744	1745
directeur et premier écuyer	Eisemberg	X	X	X	X			X	X	X
droit public	Gaulard	X	X	X	X			X	X	X
histoire	Duval	X		X						
histoire	Lami				X			X	X	
physique expérimentale	Vayringe	X	X	X	X			X	X	X
mathématiques	Marmi							X	X	X
maître d'arme (spada)	Liancourt	X	X	X	X			X	X	X
sous-maître d'armes (scherma)	Parizot		X	X						
langue italienne	Aierba	X	X	X	X			X	X	X
langue française	Rivest				X			X	X	X
danse	Vanacci				X			X	X	X
voltige	Mannucci				X			X	X	X

SOURCE : Archivio di Stato, Florence, Depositeria generale appendice, 849-850 (pour 1737, 1739, 1740, 1743-1745), Depositeria generale parte moderna 407 (pour 1738), Reggenza 171 (pour 1739).